AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP - 3 - 4 - 69 910590

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE

(ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE)

5, Place Paul Jamot - 51-REIMS - Tél. 47.22.87

ABONNEMENT ANNUEL : 25 F

C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W

Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

BULLETIN N° 103 d'avril 1969 — 1er avril 1969/n° 8

LES ENNEMIS DES POIS EN CHAMPAGNE

INSECTES-

Le SITONE, petit charançon de 5 mm environ de long, couleur gris vert à brun clair, détruit le feuillage et même les cotylédons dès leur émergence du sol. Surveiller la levée des pois et, en cas de nécessité, poudrer ou pulvériser du D.D.T., du Lindane ou du Parathion.

Les THRIPS sont nuisibles à l'état adulte et à l'état larvaire par les très nombreuses piqûres effectuées dans les feuilles et les gousses jusqu'à la récolte. Ces petits insectes de couleur noire, à longues ailes frangées et leurs larves de couleur orange sont difficiles à détruire car une partie vit dans les jeunes feuilles encore enroulées. Il faut appliquer une bouillie contenant du parathion-émulsion ou du parathion, avec un appareil à forte pression (8-10 kg au manomètre).

La TORDEUSE, petit papillon brun foncé, vole au crépuscule de juin à la mi-juillet. Les oeufs sont pondus sur les fruits. Les larves ou "vers du pois" pénètrent à l'intérieur des gousses des variétés tardives, puis dans les grains qu'elles rongent partiellement.

La lutte consiste à détruire les papillons et les jeunes larves avant la pénétration dans le fruit. Sur les pois récoltés à sec, trois traitements sont nécessaires : le premier à la formation des premières gousses, le second et le troisième se suivent à une dizaine de jours d'intervalle. Sur les pois récoltés en vert, les deux première applications suffisent généralement.

Les insecticides à employer sont : l'azinphos à 450 g de matière active à l'ha, le carbaryl à 800 g, le diéthion à 1000 g ou le phosalone à 600 g de matière active à l'ha, les deux derniers produits sont, à cette concentration, sans danger pour les abeilles.

La BRUCHE, petit charançon de 4 mm de long, est nuisible à l'état de larve qui vit à l'intérieur du grain qu'elle ronge ; elle s'y nymphose et souvent l'adulte demeure dans l'habitacle jusqu'au printemps suivant.

Désinsectiser dès la récolte les lots destinés à la semence et les locaux de conservation.

.../...

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant L. BOUYX

P271

MOLLUSQUES -

Les petites LIMACES, par temps humide, consomment les plantules durant la nuit. Elles viennent des friches, des prairies et des cultures voisines qui constituent des foyers permanents d'infestation.

Ces mollusques sont détruits au moyen de métaldéhyde sous forme d'appâts en granulés ou mélangé à du son de blé sec (50 g de méta pour 1000 g de son). Les appâts sont placés de préférence le soir, dans les endroits menacés ; une spécialité commerciale est utilisée en pulvérisation, la durée d'action semble plus courte.

MALADIES CRYPTOGAMIQUES -

Contre les champignons se trouvant sur la graine ou dans le sol qui attaquent le germe du pois, enrober soigneusement les semences, avant leur mise en terre, avec un fongicide en poudre tel que le thirame, le manèbe ou l'oxynate de cuivre, à la dose conseillée par le fabricant. Assurer l'adhérence du produit avec un peu d'huile de vaseline.

L'ANTHRACNOSE est une maladie causée par divers champignons du genre ASCOCHYTA. Par temps humide, des taches brunes bordées de noir apparaissent sur les feuilles, les tiges et les gousses. Des attaques précoces font périr rapidement les jeunes plantes.

Lorsque le pois a deux feuilles, une application de manèbe assure une certaine protection.

LES MAUVAISES HERBES -

Elles sont très nocives, car outre la concurrence, elles entretiennent au pied un microclimat humide.

Outre les binages classiques, certains herbicides peuvent être employés :

- contre les graminées : (vulpin, folle avoine), le Diallate (1,400 kg de matière active à l'ha) en présemis et incorporé dans la couche superficielle du sol finement préparé
- contre les graminées et les dicotylédones annuelles : la Prométryne (1,500 kg de matière active à l'ha) appliquée en postsemis et prélevée des pois, agit sur le système racinaire et sur les organes aériens. Le froid ou la sécheresse ralentissent son action.
- contre graminées et dicotylédones annuelles : le chloroxuron (3,500 kg de matière active à l'ha) en prélevée du pois, agit sur le système racinaire, rémanence d'assez courte durée
- contre les dicotylédones annuelles et en postlevée des pois : le dinosèbe (D.N.B.P.) sous forme de sel d'ammonium ou d'ester acétique

Le sel d'ammonium a une action rapide mais nécessite une température comprise entre + 15° et + 25° C. Hauteur du pois 7 cm minimum. Dose 1 kg de matière active à l'ha.

L'ester acétique est absorbé plus vite que le sel d'ammonium, il agit à une température plus basse (10°C). Hauteur des pois 5-6 cm. Dose 1,400 kg de matière active à l'ha.

Le dinosèbe agissant par contact, la quantité d'eau à épandre à l'hectare ne doit pas être inférieure à 500 litres, pression faible (4 kg au manomètre).

N.B. : Les organes aériens du pois étant recouverts d'une cuticule cireuse, il convient d'ajouter un mouillant aux bouillies anticryptogamiques ou insecticides lorsque le fabricant le conseille.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles.

l'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire "CHAMPAGNE"